CERTIFICAT

B - 9077 - FD - K 603 - version g

Nous certifions que le détecteur de fumée

Apollo Fire Detectors Ltd 55000-640

et les variantes comme décrit dans les annexes,

répond aux prescriptions suivantes:

Règlement général de la marque BOSEC:
Clauses administratives et juridiques;
Règles de certification Produits;
EN 54-7:2018;

sur base des rapports d'essais des laboratoires ANPI et les certificats suivantes:

BFS/REDI/406, ADD1, ADD2, ADD3 & 2531-CPR-CSP10929.

Le présent certificat n'est valable que si les composants sont pourvus du label **BOSEC**.

La firme
Apollo Fire Detectors Ltd.
36 Brookside Road
Havant
Hampshire PO9 1JR
Royaume-Uni
est habilitée à apposer la marque ***BOSEC*** *sur les composants ci-dessus.*

Ce certificat est délivré aux conditions définies par le comité de la marque BOSEC et ANPI et est valable jusqu'au

31 août 2034

signé au nom de **ANPI**
Louvain-la-Neuve, le 01 juin 2023

Marc Mangeane
Certification Manager

Ce certificat avec ses annexes ne peut être reproduit que dans son entièreté et sans aucune modification.
10747 CERT PROC 017 CERTIFICATION DRAW UP F ATTEST 001 CERTIFICATE BOSEC-FD-P E F N-ANNEX V2

Annexe 1 au certificat
B - 9077 - FD - K 603 - version g

Détecteur de fumée optique
Apollo Fire Detectors Ltd 55000-640 — fabriqué à Havant, GB

Socle
Apollo Fire Detectors Ltd 45681-215 — fabriqué à Havant, GB

Cette annexe fait partie intégrante du certificat BOSEC et est valable jusqu'au

31 août 2034

signé au nom de **ANPI**
Louvain-la-Neuve, le 01 juin 2023

Certification Manager

asbl **ANPI** vzw - Association Nationale pour la Protection contre l'Incendie et l'Intrusion
Parc scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-La-Neuve
cert@anpi.be www.anpi.be

003-PROD
ISO/IEC 17065

Ce certificat avec ses annexes ne peut être reproduit que dans son entièreté et sans aucune modification.